



## Achat véhicule d'occasion à un particulier

Par **florette53**, le **27/05/2012** à **09:18**

Bonjour,

J'ai pris possession hier d'un véhicule d'occasion acheté auprès d'un particulier et que j'ai réglé à sa demande au moyen d'un chèque de banque - ce véhicule est malheureusement tombé en panne après avoir parcouru une trentaine de kms - perte du pot d'échappement qui d'après le dépanneur avait été "rafistolé" d'une manière plus que précaire et avec du scotch...

- Ai-je un recours quelconque contre mon vendeur (qui n'a plus répondu lorsque j'ai essayé de le contacter par tel sur le moment et durant toute la journée ) et si oui quelle serait la démarche à entreprendre ?? Merci par avance de votre conseil et à vous lire - Cordialement